

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 Septembre 2023**

* * * * *

Date de la convocation : 05/09/2023

Date d'affichage : 05/09/2023

Nombres de Conseillers

- En exercice : 14

- présents : 11

- votants : 12

L'an deux mil vingt trois, le 12 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de CIRON Joël, Maire

Etaient présents : M. CIRON Joël, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, BLOT-ANDRÉ Marianne, CHOPLIN Annie, LEWIK Clémence, MM : GANDON Jérôme, GUEHO Nicolas, PHILIPPOT Sébastien, ROULLEAU Vincent, TIMMERMAN Michel, VALLÉE Jérémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PASTEAU Isabelle à Mme BLOT-ANDRÉ Marianne

Excusé(s) : Mmes : MARY Annie, SARRY Céline

Secrétaire de séance : Mme CHOPLIN Annie

Le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 29 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

- Présentation RAD 2022 et RPQS 2022 Eau Potable
- Avis pour enquête publique concernant l'extension de carrière sur le territoire de Bouër et du Luart.
- Admission en non-valeurs des produits irrecevables : exercice 2023
- Location de droit de chasse sur les terres communales – saison 2023-2024
- Choix dénomination l'espace du city-stade
- Choix du devis route de la rochelle partagé avec Connerré

PRESENTATION RAD 2022 ET RPQS 2022 EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) et le Rapport Annuel du Délégué (RAD) de l'eau potable de l'année 2022 du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SAEPA) de Connerré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Prend connaissance du RPQS d'eau potable de l'année 2022 transmis par le SAEPA de Connerré.

Prend connaissance du RAD d'eau potable de l'année 2022 transmis par le SAEPA de Connerré.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	0	0

AVIS POUR ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT L'EXTENSION DE CARRIERE SUR LE TERRITOIRE DE BOUËR ET DU LUART

M. le Maire présente la demande d'autorisation environnementale (Autorisation ICPE « installations classées pour la protection de l'environnement ») présentée par la société ORBELLO GRANULATS MAINE en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière sur le territoire des communes de Bouër et Le Luart. M. le Maire indique que le Conseil Municipal doit émettre un avis concernant la demande d'autorisation présentée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Donne un avis favorable** au projet d'extension d'une carrière sur le territoire des communes de Bouër et Le Luart appartenant à la société ORBELLO GRANULATS MAINE.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

ADMISSION EN NON-VALEURS DES PRODUITS IRRECOUVRABLES : EXERCICE 2023

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée délibérante que, le Trésorier Principal de La -Ferté-Bernard a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget de la Commune.

Il rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Il indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à 2 107,23 €.

Il précise que ces titres concernent des repas à la restauration scolaire, des redevances relatives à l'occupation du domaine public et en rapport avec une succession.

Numéro de pièce	Objet	Non-Valeur
T14-2016	Restauration scolaire	3,40 €
T365-2020		3,60 €
T609-2018	Succession déficitaire	20,00 €

T57-2021		1 720,23 €
T409-2016	Redevance d'occupation du domaine public	60,00 €
T52-2016		60,00 €
T141-2017		60,00 €
T471-2017		60,00 €
T168-2018		60,00 €
T355-2018		60,00 €
Total		2 107,23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Admet** en non-valeurs les créances communales de restauration scolaire uniquement, soit les pièces T14-2016 et T365-2020.
- **Refuse** d'admettre en non-valeurs les créances communales restantes.
- **Autorise** M. le Maire à émettre un mandat de 7,00 € au compte 6541.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

LOCATION DE DROIT DE CHASSE SUR LES TERRES COMMUNALES - SAISON 2023-2024

Vu l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales, il revient au conseil municipal de délibérer sur la gestion des biens communaux,

Considérant que la commune de Duneau loue le droit de chasse sur des terres communales pour une durée de 1 an.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une offre pour la location de droit de chasse sur des terres communales pour la saison 2023-2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Accepte** de louer le droit de chasse sur des terres communales pour la saison 2022-2023, à Monsieur MAYER Jean-Yves domicilié « La Fabrice » - 72160 DUNEAU, pour un tarif annuel de 120 €,

- **Autorise** Monsieur le Maire à émettre un titre de recette correspondant au compte 7035.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

CHOIX DE DÉNOMINATION DE L'ESPACE DU CITY-STADE

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'un espace a été aménagé sur la parcelle A 987 de la Commune. Cet espace est composé d'un city-stade, d'un skate-park, et de tables de pique-nique.

Il convient aujourd'hui de le dénommer. M. le Maire propose au Conseil Municipal le nom « Espace loisir Dominique Poutoire », et demande au Conseil Municipal s'il souhaite apporter d'autres propositions.

Il ressort des débats deux propositions de noms pour cet espace, qui sont soumises au vote :

- Espace Loisir Dominique Poutoire (11 voix pour)
- Espace Sportif Dominique Poutoire (1 voix pour)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents et représentés :

- **Décide** de nommer cet espace : « Espace Loisir Dominique Poutoire »

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	1	0

DEVIS ROUTE DE LA ROCHELLE PARTAGÉE AVEC CONNERRE

M. le Maire indique au Conseil Municipal que Connerré propose la réfection de la route de la rochelle avec une partie à la charge de Duneau, et une partie à la charge de Connerré.

M. le Maire présente deux devis pour la partie Duneau. Le premier de l'entreprise MARCHAND pour un montant de 5 138,00 € HT, et le second de l'entreprise COLAS pour un montant de 4 751,95 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Accepte** le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 4 751,95 € HT.

- **Autorise** le Maire à signer tous les documents affairant.

QUESTIONS DIVERSES

- Information concernant une demande de temps partiel de droit au poste de secrétaire de mairie.
- Informations sur les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023 et sur le Congrès des ACPG le 17 septembre 2023.
- Informations sur le repas des aînés du 11 novembre 2023. Pour les personnes ne pouvant pas y participer, un bon d'achat valable chez les boucher/charcutiers de Connerré sera remis.
- Demande d'un panneau monument historique indiquant la présence de l'église et de ses retables à l'entrée du bourg sur la D323.
- Les travaux du Châtelier et du skate-park sont terminés.
- Les travaux pour l'installation des jeux pour enfant Impasse Kapelle seront bientôt réalisés.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23h00

Le Maire,
Joël CIRON



La secrétaire de séance,
Annie CHOPLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Choplin', written over the printed name of the secretary.

